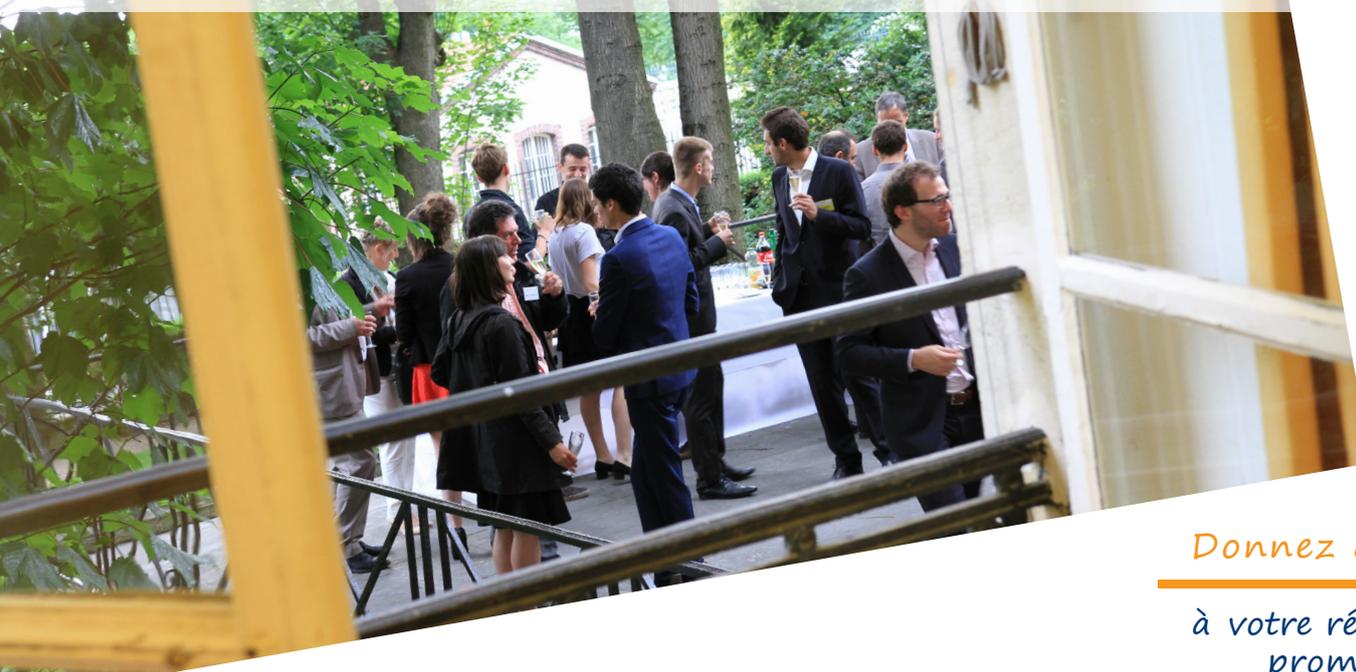


ORGANISER UN DON DE PROMOTION A L'OCCASION D'UNE REUNION DE PROMO



Donnez du sens

à votre réunion de promotion en apportant votre soutien au développement de votre Ecole de manière concrète et ludique !

Vous vous **rassemblez** avec les camarades de votre promotion et souhaitez témoigner à l'Ecole des Mines votre **attachement**, lui rendre un peu de ce qu'elle vous a **donné** : pourquoi ne pas organiser un don de promotion ?

Rien de plus simple :

1. Il vous suffit de vous rapprocher de la **Fondation Mines ParisTech**, en contactant directement : Antoine Battistelli, le délégué général de la Fondation (contact au dos)

Il pourra vous renseigner sur les différents modes de paiement, les avantages fiscaux liés à votre don et répondre à toutes vos questions.

2. Chaque ancien élève peut faire **un don du montant de son choix** avant, pendant ou après la réunion de promotion :

- par paiement sécurisé en ligne, directement sur notre site internet : www.fondation@mines-paristech.fr
- par chèque libellé à l'ordre de la Fondation Mines ParisTech
- par virement bancaire (merci de préciser votre nom dans le libellé) sur le compte :

Fondation Mines ParisTech – BNP Paribas
IBAN : FR76 3000 4027 9000 01027794 648 – BIC : BNPAFRPPAA

3. Vous pouvez faire un don dont **l'affectation sera laissée à l'Ecole en fonction de ses priorités** ou décider d'affecter votre don collectif à **un des axes stratégiques de la campagne** : le soutien aux élèves via des bourses d'études ou des aides à la mobilité internationale, le soutien à la recherche, à l'entrepreneuriat ou au patrimoine de votre Ecole.

Toute l'équipe de la Fondation se tient à votre disposition pour vous faire partager les **nombreux projets d'avenir** auxquels vous pouvez prendre part.

Ils l'ont fait !

■ Le don de la promotion 1972 : quand les anciens élèves célèbrent leur anniversaire

Pour fêter ses 40 ans de la sortie de l'Ecole, la promotion 1972 s'est réunie en Normandie en juin 2015.

A cette occasion, elle a tenu à marquer sa reconnaissance à l'Ecole et son adhésion à la campagne de développement, en lui faisant un don de promotion d'un montant total de 19 700€, via la Fondation Mines ParisTech.



■ Le don de la promotion 2013 : quand les élèves s'engagent pour leur Ecole

En mai 2015, près de 70% des élèves de la promotion 2013 (en 2ème année) ont fait un don collectif ou ClassGift de 2 800€ à leur Ecole lors d'une grande soirée en présence des donateurs. Ils ont choisi d'affecter leur don au financement de bourses d'études pour leurs futurs camarades.

<< Intégrer les Mines, c'est surtout intégrer une famille et dans une famille on est solidaires ! >>

Baptiste Garcia Rundstadler (P13), leader du projet Class Gift

Des déductions fiscales avantageuses

66% du montant de votre don est déductible de votre Impôt sur le Revenu (dans la limite de 20% du revenu imposable).

⇒ Exemple: un don de 200€ ne vous coûte réellement, après déduction fiscale, que 68€.

75% du montant de votre don est déductible de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (dans la limite de 50 000€).

⇒ Exemple : un don de 500€ ne vous coûte réellement, après déduction fiscale, que 125€.

Votre contact privilégié



Pour en savoir plus sur les dons de promotion, n'hésitez pas à contacter :

Antoine Battistelli, délégué général de la Fondation (promo 72)

antoine.battistelli@mines-paristech.fr

01.40.51.90.16

60, boulevard Saint Michel -75 272 Paris cedex 06